

DIPLÔME D'ÉTAT INFIRMIER EN PRATIQUE AVANCÉE

DOMAINE(S) :

SCIENCE - TECHNOLOGIE - SANTÉ

DISCIPLINE(S)	Médecine et santé
DURÉE DES ÉTUDES	2 ans
COMPOSANTE(S)	UFR Simone Veil - santé
SITE(S) D'ENSEIGNEMENT	Guyancourt (Saint-Quentin-en-Yvelines) Orsay (Université Paris-Sud) Paris
FORMATION DIPLÔMANTE	✓
FORMATION INITIALE	✓
FORMATION CONTINUE	✓
LANGUE(S) D'ENSEIGNEMENT	Français

La formation conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier en pratique avancée vise à l'acquisition des connaissances et compétences nécessaires à l'exercice infirmier en pratique avancée défini aux articles R. 4301-2 à R.4301-10 du code de la santé publique ainsi qu'à la maîtrise des attendus pédagogiques correspondant au grade universitaire délivré.

La formation conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier en pratique avancée est structurée en quatre semestres validés par l'obtention de 120 crédits européens.

Les infirmiers en pratique avancée s'inscrivent à la fois dans la continuité de celles des infirmiers généralistes (grade licence) et sont spécifiques à ce niveau d'exercice professionnel.

Les contenus à maîtriser par les infirmiers doivent être progressifs entre la première et la deuxième année.

Le diplôme d'Etat d'infirmier en pratique avancée précise la mention acquise correspondant au domaine d'intervention de l'infirmier en pratique avancée, prévue à l'article R.4301-2 du code de la santé publique.

Il confère à son titulaire le grade de master.

Les enseignements conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier en pratique avancée comprennent des enseignements théoriques, méthodologiques, appliqués, pratiques et cliniques. Ces enseignements comportent un adossement et une initiation à la recherche. Ils tiennent compte des priorités de santé publique (article D636-76).

Parmi ces enseignements sont également prévus :

- 1° Un enseignement de langue vivante étrangère ;
- 2° Un enseignement conforme aux référentiels nationaux de compétences numériques en vigueur.

L'UVSQ délivre le diplôme pour la mention suivante (à choisir pour la 2ème année) :

- Néphrologie, dialyse et transplantation rénale.
- Urgence

Paris Saclay, université coaccréditée délivre la mention suivante:

- Oncologie et hémato.-oncologie.

En partenariat UVSQ et Paris Saclay :

- Pathologies chroniques stabilisées, prévention et polypathologies courantes en soins primaires
- Psychiatrie et santé mentale.

Compétences développées

Le Diplôme d'Etat avec un parcours pratique avancée doit concilier un double objectif : préparer à l'exercice clinique dans le cadre de nouveaux métiers et de nouvelles compétences, de préparer à la recherche dans la perspective de poursuite d'études en doctorat pour ceux qui le souhaitent.

Partenaires

Paris Saclay

Conditions d'admission

Pour candidater, vous devez déposer un dossier via l'application candidature universitaire e-candidat :

> Accédez à la plateforme E-Candidature

- Si vous ne répondez pas aux **Conditions d'Admission** ou souhaitez demander une intégration en 2ème année avec aménagement de parcours:

Téléchargez et complétez le dossier VAPP 2023-2024

Formation(s) requise(s)

Diplôme d'Etat Infirmier

Inscription

Dates de recrutement 2024-2025 :

1ère session : 15.02.2024 au 07.06.2024

2ème session : 15.06.2024 au 01.07.2024

Diplôme accessible en formation continue :

Règlements :

1) Droits Nationaux d'inscription 243 € année universitaire 2023-2024

+

2) coût de formation par an :

5000 € si financement organisme

ou

4000 € si autofinancement

Contenu de la formation

Programme spécifié dans l'annexe II l'arrêté du 18 juillet 2018 relatif au régime des études en vue du diplôme d'Etat d'infirmier en pratique avancée

Déroulé de la formation

L'enseignement est dispensé à temps plein de septembre à juin d'une durée de 1400 heures par an, incluant 280 heures de stage en première année et 560 heures en deuxième année.

Contenu des enseignements

Semestre 1

UE Clinique (15 ECTS)

- » UE Sciences infirmiers et pratique avancée (6 ECTS)
- » UE Responsabilité, éthique, législation, déontologie (3 ECTS)
- » UE Langue vivante (3 ECTS)
- » UE Compétences méthode de travail numérique (3 ECTS)

Semestre 2

- » UE Clinique (6 ECTS)
- » UE Formation et analyse des pratiques professionnelles (6 ECTS)
- » UE Recherche (6 ECTS)
- » UE Santé publique (6 ECTS)
- » UE Stage 1 : Durée minimale de 2 mois (6 ECTS)

Semestre 3

- » UEs Communes à l'ensemble des mentions (6 ECTS)
 - » UE Recherche (3 ECTS)
 - » UE Langue vivante (3 ECTS)
- » UEs Spécifiques à la mention :
 - » UE Bases fondamentales (6 ECTS)
 - » UE Clinique (14 ECTS)
 - » UE Parcours de santé (4 ECTS)

Semestre 4

- » UE Stage 2 : Durée minimale de 4 mois (24 ECTS)
- » UE Mémoire (6 ECTS)

Méthodes pédagogiques

Le projet pédagogique est développé selon le référentiel de formation décrit dans l' Arrêté du 18 juillet 2018 relatif au régime des études en vue du diplôme d'État d'infirmier en pratique avancée.

L'autonomie de l'étudiant, l'analyse de son expérience et l'analyse des pratiques sont les leviers pour développer la posture du futur professionnel et favoriser l'acquisition des savoirs. Le travail collaboratif participe à l'émancipation et à l'acquisition des savoirs nécessaires au futur professionnel.

Contrôle de connaissances

L'obtention du diplôme est conditionnée à la réussite aux examens de chaque unité d'enseignement, à la validation des stages et du mémoire.

Stages

Les modalités d'agrément des stages:

En soins primaires maison de santé, Consultations avancées de spécialités médicales, Services avec gestes techniques ou technologies de santé,

Double tutorat médical et Infirmiers en pratique avancée voire la présence de personnel infirmiers exerçant des fonctions de coordination ou transversales.

La convention de stage est établie et signée avant tout départ en stage.

Lieux: offre nationale de stage, une cartographie de stage est proposée en partenariat avec le Groupe Hospitalier Universitaire Paris Saclay

Un accompagnement est réalisé par les coordinateurs pédagogiques pour la recherche de stage et tout au long du stage. Tous les stages sont soumis à validation par l'équipe pédagogique.

Adresses et coordonnées

Responsable de la formation :

M. David Orlikowski, UFR Simone Veil - Santé, UVSQ
david.orlikowski@aphp.fr

Responsables pédagogiques :

Mme Stéphanie Pierre, UFR Simone Veil Santé - UVSQ
stephanie.pierre@uvsq.fr

Mme Tatiana Henriot, UFR Simone Veil Santé - UVSQ
tatiana.combe-leculeur@uvsq.fr

Contacts administratifs

Gestion pédagogique (Emplois du temps, examens, relevés de notes...)**Pôle Master Saclay et Formations Paramédicales**

UFR Simone VEIL - Santé

Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines

2 Avenue de la Source de la Bièvre 78180 Montigny-le-Bretonneux

Laetitia Le Prado

Téléphone: 01.70.42.94.93 Bureau: 11

laetitia.le-prado@uvsq.fr

Contacts formation continue

Pour toute question concernant votre inscription administrative et votre financement**1ère et 2ème année : Morgane Deschamps****Département DPC et Formation Continue en Santé**

2, Avenue de la Source de la Bièvre
78180 Montigny-le-Bretonneux

fc-medecine@uvsq.fr

morgane.deschamps@uvsq.fr

Tél. : 01 70 42 92 93

Missions :

-

Devis

- Inscription administrative
- Suivi du dossier de prise en charge financière
- Contractualisation
- Conventions de stages
- Attestations d'assiduité

